

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.”

Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VIII.

MONTRÉAL, MARS 1881.

No. 5

SOMMAIRE.

I. SOUSCRIPTIONS.

2.—DISCOURS DU ST. PÈRE AU PATRICIAT ROMAIN.

3.—TRIBUT D'UN ZOUAVE A ST. JOSEPH.

4.—UN POÈTE CANADIEN.

5.—REVUE DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES.

I. ROME;

II. FRANCE;

6.—INDULT APOSTOLIQUE EN FAVEUR DES SOUDATS PONTICAUX.

7.—SOUVENIRS DE VOYAGE.

Souscriptions.

ŒUVRE DE L'EVÊCHÉ DE MONTRÉAL.—Cinquième Liste.

Noé Dumontier, St. Barthélemi.....	\$5.00
Olivier Lincourt, jr, do	1.00
Jos. Laferrière et épouse, St. Barthélemi.....	1.00
Pierre Lagacé et épouse do	1.80
Théodora Baupré do	0.50
Placide Bérard et épouse do	1.00
Calixte Bérard et épouse do	1.00
Jos. Lefebvre et épouse do	1.00
Jos. Aytte, épouse et enfants do	1.50
Louis Brousseau do	0.50
H. Comtois et épouse do	1.00
H. Dudemaine et épouse do	1.00
Pierre Dumontier do	0.50
Louis Barette et épouse do	1.00
Isaïe Savoie et épouse do	1.00
Pierre Déry, jr do	0.50
F. X. Plante et épouse do	1.00
Lazare Barette, ép. et enfants do	1.50
Joseph Barette et épouse do	1.00
Euch. Jacques, ép. et enfants do	1.50
Norb. Bernèche, ép. et enfants do	1.20
F. X. Plante, junior do	0.50
J. B. Tusignan do	0.50
Norb. Tusignan do	0.50
P. Sylvestre, épouse et enfants do	1.50
Louis Boucher do	1.50
Alf. Adam do	0.50
David Landry do	0.50
P. G. Sylvestre, épouse et fam. do	4.00
Roch Massé et épouse do	1.00
Isaïe Plante do	0.50
P. Sylvestre, jr., et épouse do	1.50
Sifroi Lafontaine et épouse do	1.00
Veuve Amb. Savoie do	0.50
D. Racette, épouse et enfants do	2.00
Fréd. Grandpré et épouse do	1.00
Georges Savoie et épouse do	1.00
Pierre Massé do	0.50
Arsène Gervais, ép. et enfants do	1.10
Jos. Dunville do	0.75
Dame Vve F. X. Bérard do	0.50
Elie Bérard do	0.50

Michel Bérard, St. Barthélemi.....	0.50
Rosalie Bérard do	0.50
Eléonore Bérard do	0.50
Alexandrina Bérard do	0.50
Malvina Bérard do	0.50

OFFICIEL.

Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu, encore cette année, renouveler l'Indult par lequel les militaires pontificaux, *en service lors de la prise de Rome, le 20 Sept. 1870*, sont exempts du jeûne et du maigre, tout comme s'ils étaient sous les armes.

Par la teneur du dit Indult, Sa Sainteté dispense du jeûne et du maigre ses troupiers ci-haut désignés, tous les jours de l'année, excepté le mercredi des Cendres, les deux derniers jours de la semaine sainte, les jours 9, 11 et 12 du mois de mars, qui sont les jours des quatre temps du carême, les vigiles de St Jean-Baptiste, de St Pierre, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

La promiscuité du poisson et de la viande n'est pas permise les jours de jeûne où, par l'Indult, il est permis de faire gras.

Le présent Indult a force jusqu'au 1er jour du carême de l'année 1882.

St Barthélemi, 22 mars 1881.

EDM. MOREAU, curé,

Aum. aux Z. P.

Discours de N. S. P. le Pape Léon XIII au
Patriciat romain, le 6 mars 1881.

“ C'est aujourd'hui l'élite de Notre Rome qui, réunie
“ tout entière, se présente à Nous pour Nous témoigner
“ d'une manière solennelle son dévouement et son attachement
“ inviolable au Siège apostolique, nonobstant les
“ vicissitudes contraires des temps et des choses. Et Nous,
“ qui en avons déjà le très-vif désir, Nous vous voyons
“ ici réunis, à la grande satisfaction de Notre cœur, et
“ Nous sommes tout heureux d'accueillir les sentiments
“ de filial hommage que vous Nous avez exprimés, mon
“ sieur le prince, au nom du patriciat romain. Ces senti-
“ ments sont l'écho fidèle de ceux que Nous manifestait
“ naguère celui qui, par sa religieuse piété et par son
“ profond et constant dévouement au Saint Siège, a été
“ comme le modèle du vrai patricien romain, et a laissé,
“ parmi tous les gens de bien, un si profond souvenir et
“ tant de regrets. Nous vous assurons de nouveau, comme
“ des fils bien-aimés, de Notre particulière bienveillance,
“ et, animé du désir de votre bien, Nous formons les
“ vœux les plus sincères et les plus ardents pour que vous
“ conserviez tous une foi vive et active, une union par-
“ faite dans la charité, une inviolable fidélité au Vicaire
“ de Jésus-Christ.

“ Il est certain que, de tout temps et partout, la foi des
“ Romains a été renommée, et cette foi a été pour eux la
“ mère féconde des héros, l'inspiratrice des grandes et
“ salutaires actions. Il est certain aussi que vos gloires les
“ plus brillantes sont liées, en grande partie, à celles de
“ l'Eglise et du Pontificat romain. De vos familles sont
“ issus des pontifes, des cardinaux, des religieux, des
“ hommes de grande renommée, qui, par les vertus, par
“ la doctrine, par la sagesse, par les œuvres ont illustré à
“ la fois l'Eglise, leur ville natale et leur race. Il est cer-
“ tain, enfin, que, même en ces tristes temps, au milieu
“ des difficiles épreuves auxquelles sont soumis l'Eglise et
“ le Pontife Romain, vous avez persévéré dans les nobles
“ traditions de vos ancêtres, donnant au monde un bel
“ exemple de constance et de fidélité.

“ Mais on ne cherche que trop à rompre ou à relâcher
“ les liens qui vous rattachent à Nous ; les artifices que
“ l'on emploie dans ce but ne sont que trop nombreux et
“ trop puissants. La révolution triomphante dispose de
“ nombreux moyens ; la force même du temps et des
“ choses accroît grandement le péril. Nous avons la ferme
“ confiance que vous vous montrerez toujours tels que
“ vous fûtes dès le principe ; le passé Nous rassure au
“ sujet de l'avenir. Mais il faut une grande vertu pour
“ résister à l'impétuosité du courant ; une âme forte et
“ généreuse est nécessaire pour affronter et soutenir toutes
“ les contrariétés et les épreuves que vous impose, à vous
“ aussi, la douloureuse condition des temps ; il est besoin
“ d'activité et de fermeté pour s'opposer aux tendances et
“ aux desseins de ceux qui voudraient arracher à cette
“ ville de Rome les titres les plus beaux de ses vraies
“ grandeurs : la Religion catholique et la Papauté.

“ Il doit être bien douloureux pour vos cœurs de ca-
“ tholiques et de patriciens romains, comme il l'est pour

“ le Nôtre de Pontife et de Père, d'être témoins des maux
“ qui menacent de plus en plus la foi, la morale, la prospé-
“ rité de ce peuple ; de voir soustraites à la vigilance du
“ Pontife, transformées, rendues stériles ou mal assurées,
“ des œuvres et des institutions naguère très-florissantes,
“ auxquelles sont liés de chers et glorieux souvenirs de
“ telle ou telle de vos nobles familles. A cette vue que
“ votre courage s'enflamme, que votre vertu se montre
“ plus ardente. Par l'exemple et par la parole, par les
“ moyens dont chacun de vous peut disposer, efforcez-
“ vous de maintenir actif, en vous-mêmes et chez les
“ autres, l'esprit de foi et de vie catholique ; tenez-vous
“ toujours plus étroitement unis à Nous et à ce Saint-
“ Siège ; partagez avec Nous les épreuves, les douleurs,
“ les consolations. Vous aurez accompli par là un de vos
“ plus importants devoirs ; vous aurez rendu à votre
“ Rome un signalé service, et vous aurez acquis un nou-
“ veau titre qui accroîtra la splendeur de vos familles et
“ qui fera passer votre nom plus glorieux encore à la
“ postérité.

“ Dans ces sentiments, Nous appelons sur vous et sur
“ toutes vos familles l'abondance des dons célestes, et
“ Nous voulons que vous en receviez le gage dans la
“ bénédiction apostolique que, du fond du cœur et avec
“ une affection particulière, Nous vous accordons à tous. ”

Tribut d'un zouave à St. Joseph.

Le grand et bon Pie IX a déclaré St. Joseph patron de
l'Eglise universelle, il l'a reconnu pour le premier patron
de notre pays, personne ne sera donc étonné si, en ce
mois, dédié au père nourricier de N. S., le *Bulletin* consa-
cre quelques lignes en l'honneur de ce grand saint. Comme
fidèle de Pie IX et comme Canadien l'auteur de ces
lignes se croit grandement honoré en relatant les faits qui
suivent. Ce sera de plus pour lui un témoignage public
de la reconnaissance qu'il doit à St. Joseph :

Durant la vie de collègue, nous avons tous eu de ces ami-
tiés qui viennent, on ne sait comment, qui naissent de je
ne sais quel sentiment, mais qui bercées sur l'honneur et
cimentées par la religion, peuvent produire au collège de
bons résultats et plus tard, dans le monde, restent comme
d'impérissables souvenirs et servent de jalons dans les éta-
pes de la vie.

J'avais donc une véritable amitié pour un de mes cama-
rade. Son caractère doux, mais au besoin énergique, son
grand cœur qui mettait souvent à contribution sa bourse
généreuse, caractère très-droit que le principe religieux
guidait avec beaucoup de sûreté, toutes ces qualités
me l'avaient fortement attaché. Vingt années n'ont pu
m'ôter ni de la tête ni du cœur son image affectionnée.

Il tomba malade, maladie dangereuse s'il en fût. J'étais
désespéré, et bientôt des bruits de mort prochaine vinrent
jeter parmi nous, écoliers joyeux et sans soucis, une tris-
tesse jusqu'alors inconnue. Tous ses camarades l'aimaient,
ses maîtres n'étaient pas les derniers à lui reconnaître des
mérites réels. Nous étions au mois de mars. L'infirmerie
fermée à tous, hormis à quelques rares privilégiés était
donc le centre de nos pensées. J'eus l'idée de m'adresser
à St. Joseph. Je développai mon plan au bon Père G...

qui ne put que l'approuver. Après m'être préparé par une bonne confession et une communion fervente, j'écrivis un petit mot renfermant ma supplique au Grand Saint à qui je demandai la guérison de mon ami. Je mis cette demande par écrit sous le socle de sa statue, dans la chapelle de la Congrégation. Elle y resta, je ne l'en ai jamais retirée. Qu'advint-il ? Mon ami guérit. La maladie très dangereuse, une pleurésie très grave compliquée d'accidents, disait le bon docteur Ch..., provenant de l'usage du tabac, disparut, et quelques jours après, mon ami partait pour Québec en pleine convalescence. Quelques mois s'écoulèrent et il nous revenait en parfaite santé.

Ce n'est pas à moi à juger les faits, je les constate, j'ai toujours cru que St-Joseph nous avait conservé notre ami.

Je ne sais si jamais j'ai raconté ce fait à mon ami, mais quand il viendra à Montréal je l'invite à aller visiter la petite église St-Joseph, rue du Cimetière, il verra dans le mur de la chapelle à droite, une tablette de marbre avec ces mots :

AMICUS JOSEPH
AMICUM
AMICO
SERVAVIT
DIE XXX MARTII
A. M. D. G.
1863
ITE AD JOSEPH.

Mon pauvre latin avait cru bien faire en constatant le fait que le bonté de St-Joseph avait conservé un ami à son ami.

Voilà ma petite histoire racontée ! que si on voulait la vérifier on n'aurait qu'à aller constater l'existence du marbre dans la petite église. On y verrait au moins la preuve d'un acte de foi.

Si la foi peut transporter les montagnes, la foi peut bien obtenir la guérison d'un malade. Je le croyais alors, et l'ai toujours cru depuis. Je le crois encore à l'honneur du grand Saint que nous honorons en ce mois de mars.

Un poète canadien.

Nos lecteurs nous sauront gré d'avoir reproduit la première partie d'un beau travail que M. le comte de Foucault dont nous avons conservé de si agréables souvenirs, vient de faire paraître dans le journal parisien *Le Monde* du 11 mars.

C'était en 1855. Une corvette française, la *Capricieuse*, entrant, toutes voiles déployées, dans le majestueux Saint-Laurent. Les villes et villages canadiens se pavosaient à son approche, le drapeau français flottait sur tous les édifices, et les habitants se pressaient sur les rives pour acclamer son passage. Le Canada tout entier se levait pour saluer la France et faire fête à ses marins français qui lui rappelaient les débuts de sa glorieuse histoire.—Et partout où la corvette faisait relâche, à Rimouski, à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, on accourait de tous côtés ; chacun voulait serrer la main de ces enfants de la Vieille

France : " Ce sont nos gens qui reviennent, disait-on de toutes parts ; et jamais joie plus pure, sentiments patriotiques plus élevés n'avaient illuminé de plus nobles visages.

C'est qu'en effet, depuis bientôt un siècle, c'était bien la première fois qu'un bâtiment français flottait sur le grand fleuve, la première fois que la France, cette grande *capricieuse*, paraissait se souvenir de la généreuse terre du Canada.—La fière et brillante corvette, qui suivait avec majesté les rives grandioses du Saint-Laurent, semblait être, et par ses couleurs et par son nom lui-même, l'image doublement fidèle de la vieille mère-patrie. La France avait longtemps, trop longtemps, délaissé cette fille à la fois fidèle et courageuse, qu'elle avait vue lutter, jusqu'au dernier moment, avec une fière énergie, contre le joug de l'étranger. Avant même l'abandon définitif, avant le honteux traité que Louis XV ne rougit pas de contresigner, elle avait semblé renoncer à seconder d'une manière efficace les efforts de la vaillante colonie. Aux prières de Montcalm et des Lévis, aux appels désespérés des Canadiens, Versailles restait insensible ; les renforts nécessaires n'arrivaient pas, et après de longues années d'attente, d'espoir et de combat, il avait fallu céder et voir arborer la bannière anglaise sur le sommet de la glorieuse citadelle de Québec.—Puis le silence s'était fait autour du Canada. On croyait que l'oubli, comme en France, avait suivi la défaite, et que les Canadiens avaient perdu le souvenir de leur origine française.—Et voilà que l'envoi d'un bâtiment français, la vue du drapeau, l'uniforme de nos braves marins faisaient tressaillir jusqu'au fond de l'âme les descendants de cette poignée de courageux colons, que nous avions abandonnés en 1760.

Les enfants du sol comme les appellent aujourd'hui encore les Anglais voulaient voir dans ces couleurs françaises, balancées par le vent au haut du grand-mât de la corvette, le présage des relations futures qui, s'établissant entre le Canada et la France, allaient renouer les chaînes du passé. Les Français avaient disparu ; ils ne manqueraient pas de dire, à leur retour, et l'accueil qu'on leur avait fait, et les touchantes sympathies éveillées autour d'eux par le nom de la France, et le respect vivant encore, sur la terre canadienne, des grandes traditions des siècles écoulés.

A partir de cette époque, les relations s'établirent, en effet plus fréquentes entre les deux nations : la facilité sans cesse accrue des communications permit à un plus grand nombre de voyageurs français de visiter cet admirable pays, qui jadis porta le nom de la Nouvelle-France. L'un de ces voyageurs, M. Rameau, entreprit de faire connaître le Canada à ses compatriotes, et, dans un ouvrage remarquable, rendit justice à cette vaillante race, qui porte si haut, à mille lieues de nos rivages, l'honneur du nom français.

Malgré l'intérêt qu'ont éveillé en France les faits mis en lumière par M. Rameau, je puis bien dire que les Canadiens ne nous sont pas encore suffisamment connus. Eux-mêmes sentent vivement la persistance que nous semblons mettre à les ignorer, et sont justement froissés de nous voir tenir si peu de compte d'un peuple qui popularise nos mœurs, notre religion et notre langue, des rive

du Saint-Laurent aux Montagnes Rocheuses, de l'Atlantique jusqu'au Pacifique.

Leur ambition bien légitime serait de voir les Français leur témoigner plus d'intérêt, s'occuper davantage de ce qui se passe au Canada, et accorder quelque attention aux nombreuses œuvres littéraires ou historiques qui s'y publient chaque année. M. Lefavre, notre consul à Québec, citait à ce propos, dans un conférence faite à Versailles, il y a trois ans, une pièce de vers, due à une plume d'un des hommes les plus éminents du Canada, M. Chauveau, et dans laquelle le poète canadien nous donne une leçon aussi spirituelle qu'aimable. M. Lefavre me pardonnera de la lui emprunter pour la mettre à mon tour sous les yeux du lecteur :

A vos amis surtout, de grâce, dites bien
Qu'on n'est point tatoué pour être Canadien,
Que le dernier Huron est vivant à Lorette,
Qu'il a peint son portrait et que chacun l'achète ;
Que nous serons ici bientôt un million
De Français, oubliés sous la main d'Albion,
Que l'on parle à Québec un assez beau langage,
Semblable en bien des points au français d'un autre âge,
Que tout Français chez nous est à peu près chez lui,
A moins que du théâtre il n'éprouve l'ennui ;
Que de revoir " nos gens " on se fait grande fête,
Aujourd'hui comme au jour qui suivit la conquête ;
Que pour vous plaire, usant tous ses talents divers,
Chacun fait ce qu'il peut... même de mauvais vers.

Ces vers que, dans sa modestie, M. Chauveau qualifie d'une épithète bien sévère, ces plaintes sans amertume, que j'ai si souvent entendu reproduire au Canada, m'ont donné l'idée de payer, en cherchant à jeter un peu de lumière sur une des branches de la littérature le plus en honneur près des bords du Saint-Laurent, une partie de la dette que j'ai contractée moi-même envers les Canadiens.

Je me permets de croire qu'à défaut d'autre mérite, une étude sur la poésie canadienne ne pourrait manquer d'avoir l'attrait de la nouveauté. Le phénomène de la conservation et de la vitalité extraordinaire de l'élément français au Canada a frappé tous les voyageurs. Plus surprenant peut-être encore est celui de la conservation de la langue elle-même dans toute sa pureté, toute son élégance, tout son génie. Malheureusement les éléments me font défaut pour entreprendre aujourd'hui, sur un sujet aussi vaste, une étude d'ensemble. Je compte me borner à parler d'un des poètes canadiens les plus en vue, de celui qui me semble le mieux représenter cette jeune et brillante pléiade de littérateurs distingués qui pour raient, sans trop de désavantage, soutenir la comparaison avec les représentants actuels de notre école poétique.

Octave Crémazie, et c'est en cela qu'il personnifie si complètement la littérature canadienne tout entière, s'inspire en première ligne des deux sentiments les plus nobles qui puissent animer un poète : le patriotisme et la foi. C'est là son principal caractère.

La France, le Canada, la religion catholique, telles sont les grandes idées, qui, gravées dans le cœur des Canadiens, reviennent sans cesse dans leurs œuvres. Historiens, romanciers, philosophes, orateurs et poètes, tous sentent

vibrer en eux cette fibre patriotique et religieuse qui trouve un si noble écho jusque dans le cœur des plus humbles habitants de cette immense territoire. Et ceux-là même qui, méconnaissant le génie de leur patrie, ont sacrifié à d'autres dieux, ont dû revenir à cette source vive pour y puiser leurs plus heureuses inspirations. Ferme et décidé à résister à l'absorption britannique, les Canadiens se sont attachés, avec une opiniâtreté et un courage qui ont déjoué tous les calculs, la conservation, — mieux encore, à la propagation — des deux choses qui à leurs yeux résument le mieux la nation : la Religion et la langue de la mère-patrie.

Il faut lire, dans le grand ouvrage de l'historien national du Canada, M. Garneau, le récit des efforts persévérants, et si heureusement couronnés de succès, accomplis par ce vaillant peuple pour arriver à ce double but.

La poésie, fidèle image de l'âme même de la nation, reflète sans cesse cet amour invétéré du Canadien pour Dieu et pour la patrie.

Mais ce n'est pas seulement parce qu'il s'est fait l'interprète du sentiment national, que Crémazie nous semble mériter une étude toute spéciale. Sans doute, ses œuvres sont canadiennes avant tout, et c'est là son premier titre aux yeux des Canadiens ; mais nous prétendons prouver qu'elles sont également françaises et par le fond et par la forme ; que sa langue est harmonieuse et puissante ; que ses vers ont de la force, de l'énergie et de l'éloquence ; que ses conceptions sont larges et neuves ; qu'il possède enfin, au plus haut point, cette qualité si rare et si précieuse qui n'est dévolue qu'au vrai poète : l'invention.

Si les quelques citations que nous nous proposons de faire justifient cette appréciation ; si nous arrivons à donner au lecteur le désir d'approfondir ce que nous ne pouvons que lui indiquer : si surtout, cherchant à lui faire connaître le poète canadien, nous pouvons lui inspirer quelque intérêt pour sa noble patrie, nous aurons atteint notre but.

Octave Crémazie sentit de bonne heure s'éveiller en lui l'instinct poétique. Ses parents étaient dans une situation fort modeste, mais n'hésitèrent pas à faire les plus grands sacrifices pour l'élever suivant ses goûts. Grâce à leur dévouement et à leur générosité, le jeune homme reçut une éducation soignée, que son penchant pour l'étude développa tous les jours. Malheureusement, le culte des Muses ne suffit pas aux besoins quotidiens, et Octave Crémazie dut choisir un état qui lui assurât quelque indépendance. Il se décida pour celui de libraire, espérant qu'au milieu des livres où il allait vivre désormais, il trouverait sans peine quelques heures à consacrer à ses chères études littéraires.

Ses premières poésies remontent à l'année 1850 ; elles parurent dans les journaux ou dans les revues canadiennes. Peu soucieux de popularité et de gloire, Crémazie n'eut jamais l'idée de les recueillir en volume, et de les présenter au lecteur sous une forme plus accessible. Peut-être le temps lui a-t-il manqué pour le faire. Sa carrière poétique ne devait pas, hélas ! être de longue durée. Les dernières pièces de vers que nous avons sous les yeux datent en effet de 1863. C'est vers cette époque qu'une catastrophe financière, sur laquelle nous n'avons

pas à nous appesantir, engloutit la fortune du pauvre poète, et vint briser sa vie. Il dut quitter ce Canada qu'il aimait tant, et où il jouissait de l'estime et de l'affection de tous. Il émigra aux Etats-Unis, où il végéta quelques années, trouva plus tard en France une humble situation, et dit pour toujours adieu au Nouveau-Monde. C'est au Havre qu'il mourut, il y a deux ans environ, oublié, inconnu, malheureux, loin de son beau pays, et sans qu'aucun des siens fût là pour lui fermer les yeux. S'il eut quelque faute à se reprocher, l'expiation fut bien cruelle ; mais il connaissait trop bien les ressources divines qui relèvent l'homme et le consolent, pour ne pas avoir trouvé dans la prière un suprême soulagement à ses maux et à ses tristesses.

Comment croire que sa dernière pensée n'ait pas été pour Dieu, que son dernier chant n'ait pas été un cantique, quand on relit des vers comme ceux-ci :

Si le malheur encor doit courber notre tête,
Gardons, gardons toujours, au fort de la tempête,
En subissant des maux l'irrévocable loi,
Ces trois hôtes du cœur, ces trois parfums de l'âme,
Que Dieu seul a donnés et que le ciel réclame :
L'amour, l'espérance et la foi.

Quoiqu'il en soit, il eut, dans sa courte carrière, la gloire d'écrire de belles pages destinées à lui survivre et à honorer sa mémoire. Laissant de côté toute appréciation sur l'homme, dont la vie ne nous appartient pas, et que nous ne pouvons nous empêcher de plaindre, nous avons devant nous, seulement, un poète dont l'œuvre tout entière révèle une grande foi, un cœur généreux et une âme d'élite.

Crémazie, comme tous les Canadiens, professait pour la France un amour sans bornes, et voulait voir dans le Canada une autre France plus jeune et plus vivace, mais ayant conservé les mœurs, le caractère et le génie de la mère-patrie. Aussi ne laissait-il jamais sans réponse ceux qui, dans les heures sombres de notre histoire, désespéraient de notre avenir. Combien plus encore, hélas ! en douteraient-ils aujourd'hui !

Où la France vivra,

s'écria-il :

Car tandis que l'Europe
Dans son linceul de mort, lentement s'enveloppe,
Aux bords du Saint-Laurent, le Canada français,
Grandissant chaque jour en honneur, en puissance,
A reconquis ses droits par sa forte vaillance,
Et domine aujourd'hui sous l'étendard anglais.
.....
Et si la France, un jour, au tombeau descendue,
Après mille combats noblement abattue,
Tombait sous le pouvoir d'un invincible bras,
Qu'il se trouve du moins, dans sa douleur profonde,
Un Canadien-français qui puisse dire au monde :
La France ne meurt pas !

Rien de ce qui se passe en France ne peut être indifférent à Crémazie : tantôt il célèbre les bienfaits de la paix au moment où vient de se terminer notre glorieuse campagne de Crimée, et il salue ce noble pays qui

Partout a su donner son génie et son sang,

cette France qui

Ecrivant ses exploits aux pages de l'histoire,
En tous lieux a laissé de son nom, de sa gloire,
Quelque chose en passant.

Tantôt c'est la guerre d'Italie qui l'inspire. Il commence par s'incliner avec respect devant notre étendard, puis, dans une de ces évocations qui lui sont familières, il réveille dans leur tombe, au bruit du canon de Solferino et de Magenta, les soldats de Desaix, les héros frappés sur le champ de bataille de Marengo, et il leur prête ces mâles accents :

.....
" Ecoutez !... Mais au loin c'est le canon qui gronde,
Vengeresse du droit et maîtresse du monde
La noble France a-t-elle encor
Sur son front radieux l'auréole invincible
Qui la fit autrefois si belle et si terrible
Dans les grands jours de Messidor ? "

Est-ce encore l'Autrichien, au fort de la mêlée,
Qui fait vibrer sa voix, là-bas, dans la vallée ?
Hélas ! est-il donc revenu ?
Chassant ses bataillons dans notre course ardente,
Pourtant nous l'avons vu pâlissant d'épouvante
Devant nous s'enfuir éperdu ?

Mais les bruits ont cessé ; seul, l'écho de la rive
Apporte à notre oreille une note plaintive
De pleurs et de soupirs mêlés.
Qui donc est le vainqueur ? Ah ! Seigneur, si la France
En ce jour a perdu sa gloire et sa puissance,
Pourquoi nous avoir réveillés ! "

" On dirait que là-bas tout un peuple s'assemble :
S'élevant vers le ciel, cent mille voix ensemble
Prononcent le nom du vainqueur.
Napoléon ! la France ! Ah ! la vieille patrie
N'a donc pas encor vu sa puissance obscurcie,
Ni s'affaiblir son bras vengeur. "

" Il vit toujours celui, qu'aux pieds des Pyramides
Les Mameloucks, fuyant sur leurs coursiers numides,
Avaient nommé Sultan de feu,
La mort n'a pas osé mettre sa main de glace,
Sur cet homme géant, dont le regard terrasse
Et que nous pensions être un Dieu ! "

.....
" Et qui donc, entre tous les héros de la terre,
Pouvait, si ce n'est lui, réveiller dans leur bière
Les vieux soldats de Marengo ? "

" Seigneur, soyez béni ! Dans nos demeures sombres
La France a fait entendre, au milieu de nos ombres
L'écho de ses cris triomphants ;
Douce mère qui sait, au sein de la victoire,
Faire toujours veiller un rayon de sa gloire
Sur les tombeaux de ses enfants. "

Non ; vous vous trompiez, ô poète : ce n'était pas Napoléon I^{er}, revenu parmi nous pour conduire de nouveau à la victoire les descendants de ses vieux compagnons d'armes de Marengo ou d'Austerlitz. Ces combats, que votre muse patriotique célèbre avec tant d'enthousiasme, n'auront pas les brillants résultats que vous célébrez d'avance. Dix ans à peine s'écouleront, et toute

cette grandeur s'envolera en fumée. Un nouveau Waterloo, qui aura nom Sedan, viendra clore cette ère de triomphes, et aucun barde ne pourra chanter la chute du second empire !

La grande figure de Napoléon Ier exerçait sur Crémazie une attraction toute spéciale ; il se sentait comme fasciné par cet homme extraordinaire, et jamais il ne laissait échapper une occasion de lui rendre publiquement un solennel hommage. C'est ainsi qu'un vieux soldat de la grande armée, M. Evanturel, étant venu mourir à Québec, il consacra à sa mémoire une pièce magistrale, où quelques strophes lui suffisent pour retracer à grands traits la légende homérique de son héros de prédilection. Nous en détacherons seulement quelques vers. Le poète vient de flétrir les crimes et les hontes de la Révolution et il ajoute :

Jetant sur ces horreurs le manteau de sa gloire
Bonaparte venait, conduit par la Victoire,
Ecrire avec son glaive un drame de géant ;
Son front illuminé de ces rayons splendides
Qu'on nomme Marengo, Lodi, les Pyramides,
Brillait comme un phare éclatant.

Du sceptre impérial armant sa main puissante,
Le héros apprenait à la terre tremblante
Que Charlemagne enfin avait un successeur ;
Déployant aux regards la pourpre triomphale,
A l'univers muet la vieille cathédrale
Montrait le Pape et l'empereur.

.....
Puis quand il disparut de cette haute cime
Où lui seul ait jamais atteint,
Bien des vaillants acteurs de ce drame sublime
Dont le soleil était éteint,
Pour calmer la douleur de leur âme accablée,
Cherchèrent un monde nouveau ;
Et pleurant son enfant, la Gloire désolée,
Alla veiller sur son tombeau !

M. Evanturel méritait l'honneur qui lui a été fait par Crémazie de servir de prétexte à ces beaux vers ; et en les envoyant à la fille du vaillant soldat et de l'honnête homme qui les lui avait inspirés, le poète pouvait dire :

Madame, ce soldat à l'existence austère,
Ce débris des grands jours, c'était votre vieux père.
D'une époque héroïque il conserva le feu,
Et divisant sa vie en deux parts magnifiques,
Il sut toujours donner, homme des temps antiques,
L'une à l'honneur et l'autre à Dieu.

Plein d'énergie encore et de verve patriotique, est, à mon gré, le *Chant du troubadour au concile de Clermont*.

En voici les derniers vers :

La voix du ciel et la brise qui mêle
A ces parfums l'écho de leurs douleurs,
Ces pèlerins qui demandent vengeance,
Et ces récits dont votre cœur s'émue,
Le cri du monde et l'honneur de la France,
Tout nous redit : Dieu le veut ! Dieu le veut !

Mais ces extraits, si longs qu'ils soient, ne donnent au lecteur qu'une bien faible idée du souffle, si puissant et si éminemment français, qui anime toutes les pièces dédiées par Crémazie à la France, à son histoire et à ses plus glorieux enfants.

—(à suivre)

Comte J. DE FOUCAULT.

Revue des intérêts catholiques.

ROME.—Léon XIII a reçu, selon l'usage, les curés de Rome et les prédicateurs de la station de carême, auxquels il a donné d'utiles avis, accompagnés de ses bénédictions. M. l'abbé Demimuid prêchera la station à Saint-Louis des Français.

Le *Bollettino* du ministère de la justice porte les décrets royaux du 20 février, qui accorde l'*œsequatur* : à la bulle pontificale du 11 avril 1871, nommant Mgr. Nicolas Contieri archevêque de Gaëte ; à la bulle pontificale du 23 février 1872, nommant Mgr Xavier Gerbino évêque de Piazza Armerina ; à la bulle pontificale du 26 février 1880, nommant Mgr Agnello Ranzullo aux sièges réunis de Venafre et Isernia.

C'est au ministère républicain de gauche que l'on doit ces actes et beaucoup d'autres semblables, qui permettent tant aux évêques préconisés par Pie IX qu'à ceux préconisés par Léon XIII de jouir au moins d'une partie de leur mense épiscopale. La droite monarchique n'était pas capable de pitié ; sa haine contre l'Eglise ne lui permettait que l'hypocrisie, et l'hypocrisie la rendait plus hideuse. Les Sella, les Minguetti, les Peruzzi, les Lanza, les Bonghi, qui vivent encore, comme ceux qui sont déjà morts au service du roi *galantuomo*, appartiennent à la vieille secte. Il n'y avait à attendre de ces hommes au cœur corrompu, à l'esprit enténébré, que de sourdes persécutions et de lâches trahisons, sans aucun espoir de lassitude ou de résipiscence. A cette heure, ce pays s'agite en vain autour d'Humbert, trop faible pour le rappeler ; il se décompose d'ailleurs ; les jeunes se fatiguent et se concertent avec Depretis pour opérer leur conversion, ou plutôt pour former un nouveau groupe destiné à renverser Cairoli. Depretis leur promet quelques portefeuilles... qu'il ne leur donnera pas, tandis qu'ile lui serviront d'instrument pour lutter contre la droite même et contre les fractions républicaines, qui le détestent à cause de sa duplicité et de son habitude du mensonge. Quant à Cairoli, il se résignera. Cet homme *légaliste* porte jupons ; c'est sa femme qui gouverne, et celle-ci veut, coûte que coûte, aller figurer à Paris, en qualité d'*ambassadeur*.

La ville de Rome s'est livrée à un carnaval effréné, grâce au concours de nombreux étrangers unis aux gens d'Italie. Partout bals et parties. Une caravane de 150 Parisiens est venue jouir des trois derniers jours de ces sortes de fêtes.

A la cour on dîne beaucoup. Les deux princes de Suède, Oscar et Georges, ont eu l'honneur de dîner à droite et à gauche de la reine. Le khédive a offert un banquet à M. Depretis, les grands ducs s'amuse, etc. Les jours se suivent et se ressemblent. Qui sait si l'on se réjouira longtemps de la sorte à la cour et à la ville ?

On signale la présence à Rome de M. Hirsch, et l'on assure que, de concert avec MM. de Rothschild et de Camondo, il aurait définitivement traité avec le gouvernement italien pour l'émission de l'emprunt des 644 millions destiné à réaliser l'abolition du cours forcé. MM. Hirsch et de Camondo ne sont-ils pas juifs, comme M. de Rothschild ? Il y a là une raison de plus pour conseiller aux catholiques une abstention absolue.

Il y a longtemps que le monde politique est sous l'influence des juifs, qui aspirent à le dominer, et il y a longtemps que le mouvement anti-sémitique dont l'Allemagne nous donne le spectacle est prévu.

Il faut que le monde chrétien évite la honte de venir en aide aux juifs maîtres du monde politique, de ce monde politique qui, à l'instigation des juifs ingrats, se rend complice de l'Italie.

Le Pape a reçu le 7 mars en audience le patriciat romain.

Le prince Altieri a lu une adresse dans laquelle il rappelle le marquis Cavalletti.

Nous reproduisons plus haut le texte du magnifique discours prononcé par le Saint-Père, en réponse à cette adresse.

FRANCE. — Le mouvement anti-chrétien se propage et s'accroît dans les écoles de la république. Déjà les "philosophes" de Paris, d'Angers, de Bourg, avaient protesté contre l'obligation de l'instruction religieuse; ceux de Nancy n'ont pas voulu rester en arrière: ils viennent également de revendiquer les droits imprescriptibles de la conscience humaine. Avant la fin de l'année scolaire, tous les collèges et lycées où s'étiolle la jeunesse française auront pétitionné dans le même sens. En 1789, nous avons eu les cahiers des états généraux; en 1881, nous aurons les cahiers des écoliers. Les seconds, d'ailleurs, ne pourront pas contenir beaucoup plus de fautes d'orthographe que les premiers.

Phénomène singulier et qui prouve jusqu'à quel point la république est le triomphe de la bêtise et l'âge d'or de l'anarchie: autrefois c'était le ministre de l'instruction publique que les collégiens reconnaissaient pour leur chef hiérarchique; aujourd'hui les rôles sont intervertis et, au lieu de faire des remontrances, M. Jules Ferry en subit. Il ne faut pas, en effet, que ce dernier se méprenne sur la situation qui lui est faite. En lui indiquant la marche à suivre, ses jeunes subordonnés lui donnent nettement à entendre que, comme grand-maître de l'université, il est d'une incompétence si originale qu'elle fait rire jusqu'aux larmes des galopins de seize ans. Ces mêmes échappés de nourrice signifient également à M. Jules Ferry qu'ils le tiennent sous leur dépendance et que, s'il n'obéit pas à des conseils qui peuvent devenir des sommations, son portefeuille est presque aussi compromis que ses amis politiques. Ou les pétitions scolaires n'ont pas de sens, ou elles ont celui-là.

C'est là, on a en conviendra, une position humiliante pour un homme qui est censé diriger notre enseignement national. Quel parti prendra M. Jules Ferry, afin de sauver, sinon sa dignité, du moins les apparences? Au lieu de la liberté de conscience, enverra-t-il aux gâteaux qui l'insultent des retenues et des pensemurs? Mais ces derniers ont une justification toute prête. S'ils haïssent la religion, ils ne font que partager les sentiments du ministre de l'instruction publique et que suivre son exemple. Nous leur recommandons même le mot célèbre d'Alphonse Karr: "Que M. Jules Ferry commence." D'autre part, en république, le respect de l'autorité est en opposition formelle avec les exigences de la dignité de la raison. Si le

peuple est souverain sur la place publique, il l'est pareillement sur les bancs du collège.

Notre conviction est donc que M. Jules Ferry cédera, alors même qu'il aurait envie de résister. Mais ce dernier point même nous paraît des plus douteux. Etant donné le système d'escamotage et de supercherie qui constitue la politique opportune, il est plus naturel de penser que les pétitions matérialistes des collégiens, loin de provoquer la moindre répression, sont encouragées et peut-être même rédigées sur commande.

Le jour où le ministre de l'instruction publique supprimera l'enseignement religieux, il pourra répondre à ceux qui lui reprocheraient ce nouvel attentat: "Ce n'est pas moi qui ai pris l'initiative d'une telle mesure; la jeunesse française tout entière a conspiré pour me forcer la main."

La fameuse salle de la rue d'Arras, où se sont tenues, il n'y a pas longtemps, ces jolies réunions ultra-radicales où des étudiants, souvent barbons, venaient vociférer, chanter la *Marseillaise*, fumer leur pipe, et fort bien imiter les cris des divers animaux de la création, est maintenant transformée. C'est une chapelle. M. Loyson, forcé d'abandonner *Tertullia*, est venu camper sur ce rivage son *église gallicane catholique*. L'inauguration a eu lieu hier. M. Loyson a prêché. Son discours a duré une heure, et une heure durant M. Loyson a fait un éloge pompeux de la belle république que nous avons le bonheur de posséder. — Pauvre M. Loyson!

Nous croyons répondre aux vœux de tous les zouaves pontificaux canadiens le texte de l'Indult en faveur des anciens militaires pontificaux.

INDULT APOSTOLIQUE, ANNUEL ET QUADRAGÉSIMAL POUR LA TROUPE PONTIFICALE, DU 2 MARS 1870 AU PREMIER JOUR DE CARÈME DE L'ANNÉE PROCHAINE 1871.

SA SAINTETÉ, considérant les circonstances particulières de sa troupe de toute arme, en vertu de son autorité apostolique, a daigné accorder pour un an, à partir du 2 mars prochain, l'Indult aux troupes pontificales, y-compris les comptables et les employés militaires, avec leurs familles respectives, leur permettant de faire usage, dans les jours défendus indistinctement de viande et d'aliments gras, dans le cours de l'année, excepté la vigile de la Purification, pour Rome seulement à cause du vœu, les vigiles de la Pentecôte de St. Jean-Baptiste, des SS. Apôtres Pierre et Paul, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

De plus, SA SAINTETÉ a daigné accorder pour le carême l'Indult apostolique suivant, en vertu duquel, la troupe, y-compris les comptables, les employés militaires et leurs familles respectives

peuvent faire usage de toute sorte de viandes et d'aliments gras, excepté pourtant le Mercredi des Cendres, les deux derniers jours de la Semaine Sainte et les 9, 11 et 12 mars, jours auxquels tombent les Quatre-Temps du carême.

SA SAINTETÉ permet, en outre, aux sous-officiers et soldats et à leurs familles de faire et préparer le second repas sans différence d'avec le premier et de la manière ci-dessus exprimée.

SA SAINTETÉ concède, en temps de marche, l'usage des aliments gras, même dans les jours exceptés dans le présent Indult.

Dans les jours de jeûne, pendant lesquels les militaires peuvent, comme il est dit ci-dessus, manger de la viande et du laitage, le Saint-Père ordonne que, à l'exception des jours de marche, et de quelque événement entraînant une fatigue extraordinaire, tous les Officiers, depuis le Général jusqu'au Sous-Lieutenant, y-compris les employés et les membres de leurs familles respectives qui ont atteint l'âge de 21 ans, devront exclure, dans la collation tolérée par l'Eglise, les viandes et le laitage. Néanmoins, à cette collation, ils pourront faire usage d'assaisonnements gras.

Finalement, on avertit qu'il est défendu de manger, dans le même repas, de la viande et du poisson, dans les jours de jeûne, pendant lesquels on jouira de cet Indult.

Puis, par concession spéciale du Saint-Père, les militaires pourront satisfaire au précepte pascal dès le premier jeudi du carême, et gagner les indulgences des Stations, en visitant l'Eglise la plus voisine de leur caserne, si l'église de la Station en est éloignée.

Rome, le 10 janvier 1870.

† VINCENT, Archev. de Nisibi,
Aumônier en chef des Troupes Pontificales.

Souvenirs de voyage.

(Suite).

V

VELLETRI—BRIGANDAGE EN ITALIE.

Le 18 juin, nous étions en garnison à Velletri, ville importante des anciens Volsques, et située à 36 milles environ au Sud de Rome. Cette ville, entourée d'une riche campagne, est bâtie sur une colline élevée qui présente l'aspect d'une immense coupole. La population était à cette époque de 8,000 âmes.

Velletri, capitale de la province du même nom, a joué un grand rôle dans l'histoire de l'empire romain; car outre l'honneur d'avoir été la patrie d'Auguste, plusieurs empereurs, entre autres Tibère, Nerva, Caligula et Othon firent de cette ville leur séjour favori et l'enrichirent de plusieurs villas superbes. Bien qu'elle ait suivi le mouvement de décadence de ce vaste empire, l'ancienne Velletri a encore ses beautés et ses charmes. On y admire plusieurs monuments religieux et profanes, qui frappent l'attention du voyageur; les principaux sont: la colonne du Pape Urbain VIII sur la place du marché; le palais Lancelotti, où se trouve un magnifique escalier en marbre; l'église Ste-Marie Dell' Orto, qui renferme plusieurs bons tableaux. Les fontaines publiques sont d'une construction solide, mais le temps les a un peu vieillies. A quelques pas de distance de la ville, l'on voit encore l'endroit où fut trouvée la *Pallas Viliterna*, l'une des plus belles statues du musée de Paris.

Velletri, grâce à son site, présente un coup d'œil enchanteur. Le touriste, placé sur la partie la plus élevée de la colline, embrasse d'un seul regard:

Au nord, la petite ville de Civita-Lavigna, les montagnes du Latium et les marais Pontins, lesquels forment une vaste plaine de huit lieues de longueur sur une largeur de trois lieues. Ces marais sont compris entre le pays des anciens Rutules et celui des Volsques. Lorsque les Romains étaient à l'apogée de leur grandeur, on comptait 23 villes ou villages dans les marais Pontins; aujourd'hui on n'y rencontre que quelques petits villages isolés.

A l'Occident, les marais Pontins, le cap Circé, célèbre dans la fable par la métamorphose des compagnons d'Ulysse; la ville de Cisterna, où les chrétiens partis de Rome vinrent à la rencontre de l'apôtre St-Paul.

Au sud, les petites villes de Sermonetta et de Cori, l'ancienne Cora. Cette dernière est renommée pour ses temples d'Hercule, de Castor et de Pollux; l'*area* du premier est occupée par le Baptistère d'une église catholique dont j'oublie le nom. Cori passe pour être la patrie de Ponce-Pilate. Si cette tradition n'est pas vraie, *je m'en lave les mains*; ce sont les paysans de l'endroit qui me l'ont transmise. A gauche de ces deux villes, s'élève le village de Rocca-Massima, construit sur une montagne à une grande élévation au-dessus du niveau de la mer. Au pied de la même montagne et dans la vallée qui s'étend de Velletri à Rocca, se trouve le joli village de Juliano.

A l'Orient, les hautes montagnes de la Sabine, dont le sommet est couvert d'une neige éternelle. Dans la même direction, la vue tombe sur la ville de Valmontone, qui domine un petit vallon. En nous dirigeant de Valmontone à Rome, vous rencontrez à une courte distance de la première, le champ de bataille sur lequel Fabius Ambustus défit les Hermiques l'an de Rome 393. Le terrain n'est guère propre pour la cavalerie; car c'est une plaine de peu d'étendue et resserrée entre des montagnes. Aussi l'histoire nous apprend-elle que la cavalerie romaine avait été obligée de mettre pied à terre et de combattre à la tête de l'infanterie.

Non loin de là, on voit le lac *Sancta Brasseda*, autrefois appelé lac Régille. A ce lac se rattache le nom du dictateur Aulus Posthumius qui, trois ans après le combat dont je

viens de parler, rougit les eaux de cet étang du sang des Latins, inhumainement massacrés.

Comme vous pouvez le constater, la perspective dont nous jouissons à Velletri, ne laisse rien à désirer de mieux.

Pendant que nous étions en garnison dans cette ville, nous avons fait connaissance avec une classe d'hommes sans foi, sans honneur et sans religion, des hommes qu'on désigne sous le nom de *brigands*, mais à qui on pourrait décerner le titre de *garibaldiens*. Ces deux qualificatifs sont synonymes. Il ne tiendrait qu'à citer le vandalisme qu'ont exercé les *chemises rouges* au mois d'octobre 1867 dans la principale église de Monte-Rotondo pour prouver que les amis de Garibaldi sont de véritables brigands. Personne n'a de doute sur ce point.

Le brigandage en Italie est une véritable plaie et s'y pratique sur une grande échelle. De tous temps, les souverains ont travaillé à faire disparaître ce fléau, mais ils ont toujours échoué dans leurs courageuses entreprises, et il n'y a rien de surprenant si l'on fait attention à la conformation de ce pays qui, par ses nombreuses chaînes de montagnes, offrent un refuge assuré aux brigands.

Les brigands qui se tiennent cachés dans les montagnes avoisinant Velletri, sont assez nombreux. Ces voleurs de grands chemins n'ont pas de demeure fixe. Un soir ils s'installeront dans une grotte profonde, et un autre jour, ils seront à plusieurs milles de distance dans une autre habitation caverneuse. Ils ont acquis une connaissance parfaite de toutes les montagnes; crevasses, grottes, cavités souterraines, défilés, tout leur est familier. Voilà pourquoi il est aussi difficile de saisir les brigands que les cerfs dans nos forêts. Vous vous élancez à leur poursuite lorsque vous les voyez à quelques arpents devant vous, et tout-à-coup ils disparaissent comme par enchantement. Vous avez beau fouiller partout pour découvrir les traces de leur passage, vous ne rencontrerez aucun vestige, aucun indice qui puisse vous guider. Admettons que vous trouviez l'entrée de l'un de leurs nombreux repaires. Admettons que vous pénétriez dans leurs antres ténébreux; vous n'en serez pas plus avancés pour cela. Pendant que vous

serez occupés à sonder tous les coins, toutes les sinuosités et toutes les fissures de cet édifice pierreux, le gibier prendra son essor par une issue secrète qui sera parfois placée sur le flanc opposé de la montagne.

Dans le cas où l'on parviendrait à connaître la retraite habituelle de ces êtres inhumains, il n'y aurait qu'un moyen de mettre la main dessus; il s'agirait tout simplement de faire cerner la montagne qu'ils occupent, et une fois le cercle formé par plusieurs compagnies de zouaves ou d'autres militaires, de gravir lentement la montagne en rétrécissant la circonférence.

L'exécution d'une pareille entreprise offre encore peu de garantie de succès. En effet, je suppose que quelqu'un vienne vous dire aujourd'hui: "Les brigands sont sur une telle montagne; je les ai vus ce matin." Aussitôt un bataillon part pour *emporter la montagne d'assaut*. Mais quand il arrive au but désiré, il n'y a plus de poissons dans la rivière; le brigand a vu s'opérer le mouvement militaire ou bien quelque ami fidèle, vivant au milieu même des habitants de la campagne, est venu, pendant l'inter valle, donner l'éveil aux montagnards; et ceux-ci ont levé le pied légèrement, et sont allés se percher sur une autre montagne. Voilà ce qui arrive généralement. Maintes et maintes fois nous en avons fait l'expérience, et presque toujours nos démarches ont été sans résultats. Si nous avons pu en arrêter quelques-uns, c'est qu'ils ont été surpris au milieu de leurs festins ou de leurs bacchanales ou qu'ils ont été trahis par leurs compagnons *ruraux*. J'appelle de ce nom les paysans que la crainte d'être immolés à la fureur des brigands, rend muets quand on veut avoir des informations sur les faits et gestes de ces barbares des temps modernes. La plupart des paysans et des bergers d'Italie, résidant près des montagnes, sont de *petits brigands*; on peut dire qu'ils font cause commune avec les *grands brigands*.

En général, la population qui habite la frontière méridionale de la province de Velletri, est d'un caractère très remuant et manie avec art le couteau et le poignard. Le carbonarisme a déjà fait des ravages incalculables dans ce coin de l'Italie.—(à suivre.)

Etablie

en 1852.



LORGE & CIE.

CHAPELIERS PARISIENS, en GROS et en DETAIL

21 rue St. Laurent, Montréal

Toujours en mains un assortiment complet de Casques en fourrures, Pelleteries dans les derniers goûts, etc.

LA MAISON DUPUIS FRERES

ETABLIE SUR LA

RUE STE-CATHERINE EN 1866.

LA MAISON DUPUIS FRERES

Importe directement ses Marchandises d'Europe et des Etats-Unis.

Deux fois par an, deux des frères DUPUIS vont à l'étranger faire les achats de la maison, et il est aujourd'hui reconnu que cette maison est la mieux assortie de peut-être toute la Puissance.

LA MAISON DUPUIS FRERES

a des contrats spéciaux avec les Manufactures de Tweeds du Haut-Canada, et elle a par conséquent ses Tweeds à grand marché.

LA MAISON DUPUIS FRERES

a l'agence exclusive dans le Canada pour la vente des superbes TISSUS NOIRS et de DEUIL des célèbres Manufactures Européennes Londrill, Wulf & Co., de Bradford, Angleterre, et de Béchard Duluy & Cie., de Lyon, France.

Ce sont ces riches Tissus de Deuil si recherchés dans le monde entier.

Si, à tous ces avantages, on ajoute que la maison DUPUIS FRERES administre ses affaires avec beaucoup d'ordre et d'économie, sans préjudice toutefois au service qui est parfait, on comprendra comment elle peut vendre ses Marchandises aux prix du gros et par conséquent à 20 et 25 par cent meilleur marché que tout autre détailleur.

Le clergé, les communautés religieuses et les maisons d'éducation trouveront toujours à la maison DUPUIS FRERES tout ce qui est nécessaire tant pour habillements que pour garnitures de maisons et tentures d'églises.

Une visite est respectueusement sollicitée à la

MAISON DUPUIS FRERES,

605, Rue Ste-Catherine, Coin de la Rue Amherst,

ENSEIGNE DE LA BOULE NOIRE

MONTRÉAL.